

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et rappel du déroulement de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2016 et de l'assemblée générale spéciale du 18 février 2017
4. Finances
 - 4.1 États des recettes et déboursés 2016-2017
 - 4.2 Budget projeté pour 2017-2018
 - 4.3 Cotisations annuelles
 - 4.4 Période de questions
5. Barrage 5112-5113
 - 5.1 Projet de règlement d'emprunt municipal no 823
 - 5.2 État actuel du barrage
 - 5.3 Dépôt des trois études exigées par le CEHQ
 - a) l'évaluation de la sécurité des barrages (ingénieur)
 - b) l'exposé des correctifs + un calendrier de mise en œuvre (association)
 - c) le plan de gestion des eaux de retenue (ingénieur)
 - d) le plan de mesures d'urgence (ingénieur)
 - 5.4 Travaux aux barrages 5112-5113
 - 5.5 Période de questions
6. Environnement
 - 6.1 Analyse de l'eau de baignade
 - 6.2 Évaluation environnementale du Lac des Pins
 - a) Caractérisation de la faune et flore aquatiques
7. Toilette chimique
8. Site internet de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine
9. Varia
 - 9.1 Feux d'artifice
 - 9.2 Révision des règlements généraux – AGA 2018
10. Élections
11. Date de la prochaine assemblée annuelle
12. Levée de l'assemblée

Étaient présents (voir liste ci-jointe)

Du consentement de tous, Francine Gagnon préside l'assemblée et Lise Bujold agit comme secrétaire. Christina Costy assumera la traduction anglaise pour ceux qui le désirent.

1. Mot de bienvenue

Francine Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum. Elle souligne, par une minute de silence un décès survenu en cours d'année : de M. Michel Ménard. Elle présente également de nouveaux résidents au Domaine Alpine : Annie Poirier du 1179 Indian, Michèle Miville du 413 Pioneer, Johanne Ferron du 315 Pioneer, Josianne Morais du 168 Wilwood.

2. Adoption de l'ordre du jour

Après l'ajout au point 3 : adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 18 février 2017 ainsi qu'en Varia point 9 de Feux d'artifice et Révision des règlements généraux – AGA 2018, Francine Gagnon propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié, elle est appuyée par Christina Costy. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2016 et du procès verbal de l'assemblée générale spéciale du 18 février 2017 tels que rédigés.

Francine Gagnon propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2016 tel que rédigé et après en avoir fait la lecture. Elle est appuyée par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

Lise Bujold propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 18 février 2017 tel que rédigé et après en avoir fait la lecture. Elle est appuyée par Régent Villeneuve. Adopté à l'unanimité.

4. Finances

4.1 État des recettes et déboursés 2016-2017 – René Lavoie présente l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2017. Le trésorier invite l'assemblée à poser des questions s'il y a lieu. Christina Costy propose d'adopter l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2017. Elle est appuyée par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

4.2 Budget projeté pour 2017-2018 – René Lavoie présente le Budget projeté pour 2017-2018. René Lavoie propose d'adopter le budget projeté pour 2017-2018, il est appuyé par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

4.3 Cotisations annuelles – Avec des revenus de cotisations projetés de 6 000 \$, ce budget demeure toujours pertinent afin de couvrir les frais courants de l'association.

4.4 Période de questions – René Lavoie précise que la dépense de 175 \$ pour l'item électricité correspond au montant de base pour le simple branchement de l'abri de la plage et que le montant de 2 400\$ pour les assurances correspond à deux années de couverture, ce qui permet d'en baisser le coût global.

5. Barrages 5112-5113

5.1 Projet de règlement d'emprunt municipal no 823 – Depuis février dernier que nous attendions cette nouvelle, assistant aux réunions mensuelles de la Municipalité de St-Adolphe, un règlement d'emprunt a finalement été adopté. Il s'agit du règlement no 823 permettant au Conseil municipal d'octroyer une aide financière à l'Association des propriétaires du Domaine Alpine afin que nous puissions procéder aux travaux nécessaires de la mise aux normes des barrages 5112 et 5113. Le maximum de cette aide financière est fixé à 414 485 \$ (estimation la plus haute pour les fins d'estimation de l'ensemble du projet). Le Comité qui s'est penché sur la question a vraiment beaucoup et bien travaillé. Il planche actuellement sur un protocole d'entente entre notre association et la Municipalité. Reste à voir si nous obtiendrons l'approbation du Ministère des affaires municipales sur la base de la protection de l'environnement. Rappelons que selon l'avis d'ordonnance reçu en février dernier nous avons 9 mois pour nous y soumettre. Souhaitons que nous recevions notre financement dans le meilleur des délais puisque le ministère de l'environnement n'y est aucunement soumis. Nous pouvons toutefois, nous féliciter puisque 85% du travail est fait. Notre association s'est montré constante, dynamique et structurée et a, en tout temps, gardé un lien étroit avec le Centre Hydrique.

5.2 État actuel du barrage – Notre barrage a été jugé en piètre état par le Centre d'expertise Hydrique et nous avons et voulons suivre ses recommandations.

5.3 Dépôt des trois études exigées par le CHEQ –

- a) l'évaluation de la sécurité des barrages est assumé par notre ingénieur;
- b) l'exposé des correctifs + un calendrier de mise en œuvre sont transmis par l'association;
- c) le plan de gestion des eaux de retenue qui cerne les conséquences d'une rupture du barrage est établi par l'ingénieur;
- d) le plan de mesures d'urgence établi par l'ingénieur devrait nous parvenir d'ici septembre 2017;

5.4 Travaux aux barrages 5112-5113 – Ces travaux suivront l'évaluation de la sécurité des barrages et les recommandations de l'ingénieur qui devrait nous soumettre quelques scénarios possibles. Nous devons surveiller le barrage 5112 durant l'été afin de garder le niveau de l'eau à 65 cm du bord du mur de béton.

5.5 Période de questions – Qui est notre ingénieur ? M. Miroslav Chum est un professionnel certifié, de confiance, un sénior qui a comme préoccupation de voir l'argent servir aux travaux nécessaires. Ses honoraires sont de 90\$ l'heure. Il a comme préoccupation première de voir à ce que l'argent soit mis à la disponibilité des frais reliés au barrage.

6. Environnement

6.1 Analyse de l'eau de baignade – L'analyse de l'eau de baignade se fera la 2^{ième} semaine de juillet tel que prévu.

6.2 Évaluation environnementale du lac des pins – Caractérisation de la faune et de la flore aquatiques
Une évaluation environnementale sommaire a été produite pour l'Association des propriétaires du Domaine Alpine au mois d'avril dernier. La réalisation de ce document a été effectuée par Monsieur Mathieu Madison, biologiste en matière environnementale de Gestion Environnement MM des Mille-Isles. Le rapport a coûté 700\$ et sera très utile dans le cadre de notre projet d'emprunt auprès de la municipalité de St-Adolphe. Il sera possible de consulter ce document sur notre site web.

7. Toilette

La toilette à la plage sera installée le 24 juin prochain.

8. Site internet

René Lavoie a pris le relais de Grace Bubeck pour la continuité de la mise à jour du site internet de l'association.

9. Varia

9.1 Feux d'artifice – À la demande de quelques membres, on s'entend sur la possibilité de faire des feux d'artifice sur la plage lors de fête par exemples la St-Jean ou la fête du Canada à condition de le faire de façon sécuritaire et d'en ramasser les débris.

9.2 Révision des règlements généraux – L'information sur la révision de quelqu'item des règlements généraux devra parvenir aux membres dans les délais prescrits par lettre annuelle, convocation de la prochaine assemblée générale et le site web de l'association.

9.3 Cotisation annuelle – Après une courte discussion les membres s'entendent pour augmenter la cotisation annuelle de 10\$ et de refaire cet exercice à chaque deux ans. La cotisation pour les terrains avec maison passera donc à 100\$ et celle pour les terrains à 50\$. Proposé par Francine Gagnon, appuyé par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

10. Élections – Christina Costy propose la candidature d'Andrew Myron à titre d'administrateur pour la poursuite du présent mandat de l'exécutif. Elle est appuyée par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité. M. Myron s'offre également pour prendre en charge l'organisation de l'épluchette de blé d'inde au courant de l'été. Il pourra s'adresser aux membres de l'exécutif pour les différents aspects de la préparation de l'événement (budget, accès, etc.)

11. Date de la prochaine assemblée annuelle – Francine Gagnon propose de tenir la prochaine assemblée annuelle le 9 juin 2018 à 10h30. Elle est appuyée par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

12. Levée de l'assemblée – Lise Bujold propose la levée de l'assemblée à 12h15. Elle est appuyée par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire